

## Diplôme Universitaire « PERCEPTION, ACTION ET TROUBLES DES APPRENTISSAGES »

### Université de Bourgogne

#### Renseignements et inscriptions

##### Secrétariat pédagogique :

Florence DURAND

03 80 39 67 34

[florence.durand@u-bourgogne.fr](mailto:florence.durand@u-bourgogne.fr)

- Formation complète : 2300 euros + droits d'inscription universitaire en vigueur (pour information : 166.57 euros pour 2006/2007)
- En l'absence de prise en charge par un organisme financeur ou l'employeur : 1 800 euros

#### Sélection sur dossier

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site de l'UFRSTAPS : [www.u-bourgogne.fr/ufr-staps](http://www.u-bourgogne.fr/ufr-staps) (aller dans « formation » sur la gauche, puis dans « dossier de candidature » en bas, et enfin télécharger « du\_pata.pdf »). Les dossiers sont à renvoyer avant le **1<sup>er</sup> décembre au secrétariat pédagogique**.

#### Localisation des enseignements

Campus de l'Université de Bourgogne : les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et les travaux pratiques (TP) seront dispensés dans les locaux de l'UFR STAPS – Campus Universitaire Montmuzard – BP 27877 – 21078 Dijon Cedex.

#### Responsables de la formation

3 responsables pédagogiques réunis au sein d'un conseil pédagogique dirigé par Mr Bonnetblanc.

**Mr François Bonnetblanc**, [francois.bonnetblanc@u-bourgogne.fr](mailto:francois.bonnetblanc@u-bourgogne.fr)

Maître de Conférences

INSERM/U887 Motricité-Plasticité. Campus Universitaire. BP 27887. F-21078 Dijon

**Mme Catherine Creuzot-Garcher**, [catherine.creuzot-garcher@chu-dijon.fr](mailto:catherine.creuzot-garcher@chu-dijon.fr)

Ophthalmologiste - Professeur des Universités

Service d'ophtalmologie – Hôpital général. Rue du Faubourg Raines. F-21000 Dijon

**Mr Patrick Quercia**, [patrick.quercia@neuf.fr](mailto:patrick.quercia@neuf.fr)

Ophthalmologiste – attaché au CHU de Dijon. 15 rue du clair matin. F21200 Beaune.

#### Objectifs de la formation

Les relations entre motricité, perception et cognition font l'objet d'un intérêt croissant. Il est en effet de plus en plus admis que des troubles perceptifs et moteurs divers peuvent accompagner des troubles cognitifs classiquement connus. Ce diplôme tente de balayer cette thématique et se centre aussi plus spécifiquement sur la relation qui existe entre la dyslexie, comme trouble de l'apprentissage répandu et le syndrome de développement postural qui lui, illustre des atteintes de la proprioception. Une approche novatrice basée sur une expérience clinique reconnue dans ce domaine a permis de mettre en place des techniques de traitements basées sur la rééducation du système proprioceptif, spécialement oculomoteur. Ces techniques seront enseignées comme base d'un enseignement critique autour de cette thématique complexe et émergente.

**Compétences recherchées** : permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'actualiser ses connaissances neurophysiologiques dans le domaine sensoriel et moteur,
- d'appréhender toutes les facettes connues des anomalies cognitives rencontrées dans les troubles des apprentissages,

- de comprendre en quoi la pathologie du couple action-perception peut intervenir dans ces troubles,
- d'acquérir une connaissance dans les indications, l'examen, la mise en route du traitement et le suivi de la thérapeutique, afin de connaître précisément son rôle dans la chaîne diagnostique et thérapeutique
- d'acquérir un savoir-faire s'inscrivant soit au niveau de l'information, soit au niveau de la pratique, dans le cadre strict des compétences légales reconnues à sa profession,

#### Métiers visés

- médecin, orthophoniste, orthoptiste, podologue, kinésithérapeute, ostéopathe, opticien, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, dentiste- orthodontiste, éducateurs et enseignants spécialisés,
- et plus généralement toute profession investie dans le diagnostic ou le traitement des troubles des apprentissages.

#### Mots clés

troubles des apprentissages – dyslexie – hyperactivité - rééducation - techniques de reprogrammation - ajustements posturaux – plasticité cérébrale – prismes – semelles de posture – appareil stomatognathique – capteur oculaire – localisation spatiale – proprioception oculaire – système linéaire non dynamique – proprioception générale – perception et action – déficience posturale – orthophonie – podologie – ostéopathie – orthodontie – handicap – enfance - .

#### Publics visés.

La formation proposée s'inscrit avant tout dans un dispositif de formation continue. Les étudiants de formation initiale peuvent cependant être admis s'ils ont un projet professionnel cohérent avec l'attribution de ce diplôme.

- **Formation continue (FC) :** Catégories de salariés susceptibles d'être intéressés : professionnels libéraux, hospitaliers, personnels de structures prenant en charge des enfants avec troubles des apprentissages, enseignants et plus généralement tout professionnel :
  - s'intéressant aux relations entre les apprentissages et le couple perception-action,
  - possédant déjà une formation généraliste minimale (notamment en troubles des apprentissages, en sciences de la vision, en sciences du mouvement, en pathologies pédiatriques, en pédagogie spécialisée, en thérapeutique neuro-psychologique – s'inscrivant à titre personnel ou dans le cadre de plan de formation,
  - faisant preuve d'une expérience professionnelle en la matière et désireux d'approfondir ses connaissances.
  - appartenant aux professionnels des métiers de la santé et de la pédagogie.
- **Formation initiale (FI) :** les étudiants du STAPS inscrits à partir de L3, les étudiants de la Faculté de Médecine à partir de L3, les étudiants en psychologie à partir de L3, les étudiants ayant récemment validé un diplôme d'école d'orthophonie, d'orthoptie, d'ergothérapie, de psychomotricité, de kinésithérapie, d'ostéopathie, d'optique, d'éducateurs de jeunes enfants, d'éducateurs ou d'enseignants spécialisés.

#### Prérequis :

La formation est ouverte aux titulaires au minimum d'un Bac+3 ou justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

### Organisation de la formation

**Durée de la formation :** 144 Heures de cours réparties à raison de :

- 6 fois 3 jours de 8 heures de cours (1 séance de 3 jours par trimestre)
- 2 sessions de 2 jours pour un examen écrit de 4 heures et la présentation des mémoires.

Soit 18 jours de cours (CM+TD+TP) et 2 jours de contrôles = 20 jours en tout, répartis en 9 jours de cours la première année et 9 jours de cours + 2 jours de contrôle la deuxième année,  
- 1 stage pratique de 1 journée.

Les cours pratiques sont prévus par petits groupes

La planification du stage dans le temps est laissée au libre choix de l'étudiant mais doit être validée pour passer l'examen.

La formation est organisée sur une période de 2 ans (années civiles).

### **Enseignement :**

Il sera composé de cours magistraux illustrés par de nombreux cas cliniques (l'aspect clinique des troubles proprioceptifs se prête particulièrement bien aux cas illustrés par photos). Les cours seront assurés par des enseignants universitaires et par des professionnels de terrain ayant une bonne expérience du sujet.

Les stages permettront un abord pratique des spécificités du traitement dans sa propre profession, une ouverture sur le travail effectué par les autres professions et la transmission des connaissances nécessitant un compagnonnage (déroulement des exercices et explications des postures à adopter).

4 UE sont représentées :

INTITULE	CM	TD	TP
<b>UE1: Perception et action</b>	39,5	6	
<b>UE2. Les apprentissages et leurs troubles</b>	43	2	
<b>UE3 : Déficience proprioceptive et posturale (DP)</b>	20,5		23
<b>UE4 : Conférences et Séminaires</b>	10		

### **Equipe pédagogique et laboratoires d'appui**

Les enseignants sont des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs :

- du laboratoire INSERM U887 Plasticité et Motricité appartenant à l'UFR STAPS et à l'UFR de Médecine,
- de l'UFR de Médecine,
- du Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement – LEAD – CNRS UMR5022.

Ou sont des praticiens médicaux et paramédicaux ayant une expérience confirmée dans le domaine.

### **Evaluation**

**Modalités de contrôle des connaissances :** à la fin de la deuxième année, l'évaluation des compétences des étudiants ayant respecté 90% de présence obligatoire aux cours, s'effectuera à partir de 3 épreuves :

1. Présentation orale d'un mémoire dont le sujet aura été décidé en concertation avec le responsable pédagogique (document rédigé, remis au jury 30 jours avant la date de soutenance).
2. Un écrit d'une durée de 4 heures comportant plusieurs questions courtes portant sur les cours prodigués pendant l'année de DU

Le diplôme est validé si l'étudiant a obtenu la moyenne au terme des 2 épreuves. La compensation des notes est appliquée, cependant une note inférieure à 8/20 à une des épreuves annule la possibilité de compensation. En cas d'échec, les candidats peuvent repasser l'examen à la session du DU suivant sous réserve de réinscription.

**Jury de délivrance du diplôme :** le jury sera constitué de 3 personnes de l'équipe pédagogique dont le responsable pédagogique du DU.

**Evaluation des enseignements :** le comité pédagogique fera le bilan annuel de la qualité des enseignements à partir notamment du questionnaire d'évaluation soumis aux stagiaires.